



Administration communale
2873 Saulcy
Tél. 032 433 41 30
E-mail : secretariat@saulcy.ch

www.saulcy.ch



Saulcy, le 6 mai 2019

Permis de construire

1.

Requérant : Rebetez Yannick, rue du Grand-Chêne 4, 2854 Bassecourt

Lieu : sur la parcelle No 1077, sis au Clos des Fosses 4, zone CA

Projet : Pose d'un couvert à voiture et réduit fermé avec toit plat

Dimensions : Toiture : 7.45/7.28ml, hauteur : 3.10m, local vélos : 3.10x3.10m

Genre de

construction : ossature bois finition panneaux crépis identique maison à l'extérieur.

Dérogation : Distance limites de la viabilité de détail et du bien-fonds voisin.

Dépôt public : A l'affichage public 6.05.2019 au 16.05.2019 Les oppositions écrites et motivées seront reçues au bureau communal jusqu'au 16 mai inclusivement.

MISE EN SERVICE DES MOLOKS



Les autorités communales et le SEOD informent la population de la mise en service des conteneurs semi-enterrés à Saulcy pour les déchets ménagers incinérables dès le :

MARDI 28 MAI 2019

A partir de cette date, seuls les moloks seront autorisés comme emplacements de dépôt des déchets urbains combustibles. Cela concerne également les conteneurs 800 Litres contenant des sacs taxés, à l'exception de celui qui sera installé à la Racine. Ce dernier fera office de Molok pour les ménages du hameau.

L'utilisation des installations est autorisée **tous les jours de 06h00 à 20h00** à l'exception des dimanches et jours fériés. La mise en place de ces équipements ne modifiera en rien l'obligation d'utiliser uniquement les sacs taxés officiels SEOD de : 17-35-60-110 litres.

Mise au concours

Le conseil communal met en postulation la fonction de concierge de l'école suite à l'ouverture de la future classe relais à la prochaine rentrée scolaire. Ce poste représentera 4 heures de travail hebdomadaire, uniquement lors de l'occupation des locaux (39 semaines). Pour tout complément d'information, vous pouvez prendre contact avec le bureau communal au 032.433.41.30. Les postulations seront envoyées jusqu'au 31 mai 2019 au conseil communal avec la mention « conciergerie ».





Ouverture du restaurant Bellevue

Le samedi 1^{er} juin à partir de 8h00 : réouverture du restaurant Bellevue à Saulcy

Le restaurant sera ouvert 7 jours sur 7 du lundi au vendredi 7h30 à 22h00 et du samedi au dimanche de 8h00 à 22h00.

Assemblée de la commune ecclésiastique

Le mardi 4 juin 2019 à 20 heures à la salle communale de Saulcy

Ordre du jour : 1. Désignation des scrutateurs
2. PV de la dernière assemblée
3. Comptes 2018 et dépassements
4. Divers



Fête des mères en musique

Comme l'année dernière, la fanfare l'Amitié se produira dans le village à l'occasion de la fête des mères, **le mercredi 8 mai 2018** soit, 19h00 en bas du village, ensuite 19h30 à la Racine puis pour finir, à 20h00 la place de jeu et en cas de mauvais temps à 19h00 à la salle communale.

Les représentations musicales seront suivies d'un verre de l'amitié à la place de jeu offert par la commune. La société d'embellissement participera également aux festivités.

La fanfare se réjouit d'offrir un petit bouquet musical aux mamans du village et alentours.

La fanfare L'Amitié rappelle à tous que ses portes sont grandes ouvertes pour de nouveaux membres. Pour les cadets, il y a possibilité d'avoir des moniteurs. Les répétitions se font le mercredi soir à 20 heures. Fanfare.saulcy.ch



Fonctionnement de la SNEP



Nous rappelons qu'il y a toujours trop de déchets qui arrivent à la SNEP.

Afin de respecter l'écosystème mis en place, nous vous rendons attentifs que des déversements tels que lingettes humides sont néfastes au bon fonctionnement des installations. Tous déchets solides ne doivent pas être éliminés par ce biais, il y a des conteneurs mis à disposition à l'Eco-point de la commune.

Impôts

Nous vous rappelons que votre déclaration d'impôts doit être remise au Bureau communal ou transmis par JuraTax Online d'ici au 31 mai 2019. Passé cette date, le Service des contributions du Jura procédera à l'envoi des rappels et des frais vous seront facturés.



Le Conseil communal